

Paris, le 30 mai 2024

Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 30 mai 2024
Réponses aux questions écrites des actionnaires

Le Conseil d'administration du groupe Eramet n'a pas reçu de questions d'un actionnaire dans les délais légaux.

Le présent document est mis en ligne le 30 mai 2024 sur le site internet de la société conformément aux dispositions légales applicables.